

Association familiale et consomériste, Familles de France représente les intérêts collectifs et individuels des familles et des consommateurs.



Les permanences consommation sont animées par des bénévoles régulièrement formés (plus de 10 formations juridiques par an) et soutenus par des juristes. Les associations locales mènent également des campagnes d'information et de sensibilisation du consommateur et disposent d'une expertise en matière de logement et de surendettement.

Permanence à la Maison des Droits et des Solidarités - 2 rue Jean-Baptiste Delobel, le 4^e mercredi de chaque mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous à prendre par téléphone au 03 21 18 64 01 ou par courriel à : pointaccesdroit@libercourt.fr